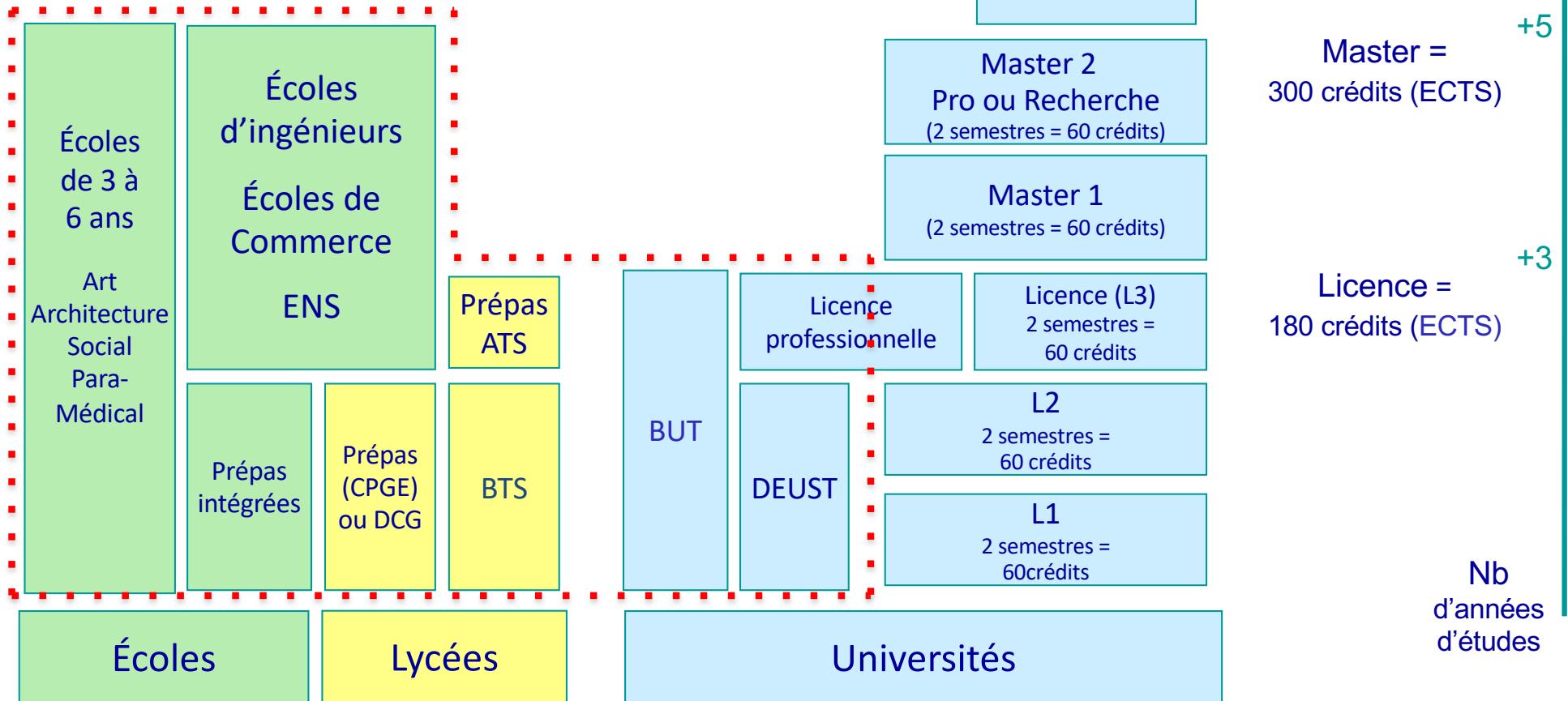

Informations sur l'orientation post-bac et Parcoursup

LAVP, 17 janvier 2026

Schéma des Etudes Supérieures

Filières sélectives post bac



Préparer son orientation

- Prendre conseil auprès des **professeurs**

Préparer son orientation

- Prendre conseil auprès des **professeurs**
- Prendre conseil auprès des conseillers de la **Cité des métiers**

CITÉ DES MÉTIERS

INFORMATION ET CONSEIL SANS RENDEZ-VOUS

Bienvenue à la Cité des métiers de Paris !

Vous vous posez des questions sur votre avenir, vous ne savez pas par où commencer ? Nous proposons de rencontrer des conseillers ou de participer à notre programmation, en venant nous rencontrer sur place ou à distance.

Nos services sont gratuits, nos échanges sont anonymes et le conseil sur place est proposé sans prendre rendez-vous.



**CHOISIR SON
ORIENTATION**



**TRAVAILLER
S'INFORMER SUR LES
MÉTIERS ET L'EMPLOI**



**ÉVOLUER,
SE FORMER, SE
RECONVERTIR**



La Cité des métiers

Choisir son orientation

Pour préciser ses intérêts, définir ses choix ; découvrir le monde professionnel et les métiers ; élaborer un projet d'études et de formation ; connaître le fonctionnement du système éducatif... Des conseillers d'orientation répondent à vos questions sur ces thématiques.

Les conseillers vous accueillent sur place du mardi au vendredi de 10h à 18h et le samedi de 12h à 18h.

Attention les conseillers seront exceptionnellement absents ce samedi 10 janvier merci de votre compréhension

Travailler, s'informer sur les métiers et l'emploi

Pour s'informer sur les offres d'emploi et de contrat en alternance, les métiers, sur des points de droit du travail ou des mesures pour l'emploi, améliorer ses techniques de recherche d'emploi, mieux cibler sa recherche d'emploi...

Les conseillers vous accueillent sur place du mardi au vendredi, de 10h à 13h et de 14h à 18h.

Évoluer, se former, se reconvertir

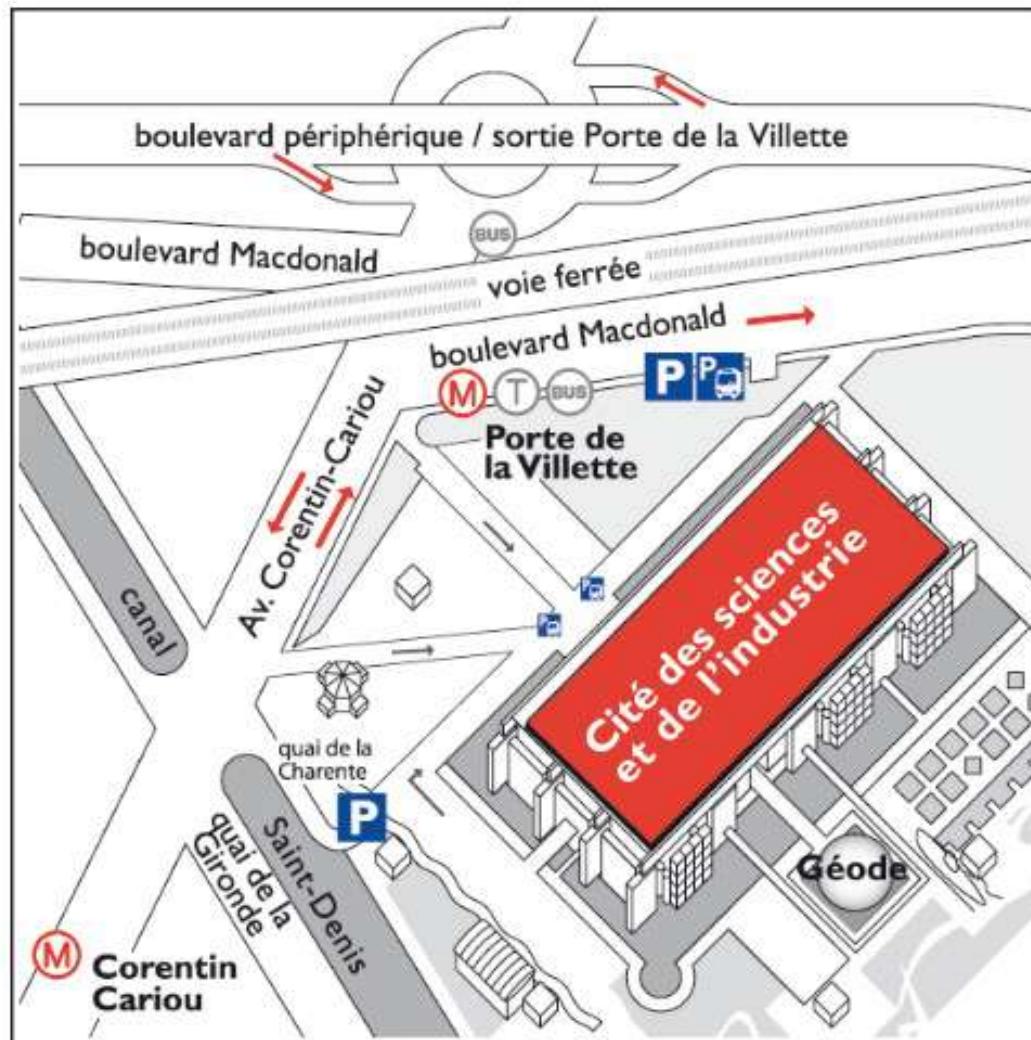
Pour faire le point sur sa situation et son expérience professionnelle, s'informer sur le bilan de compétences, son contenu, ses objectifs et des modalités d'accès, s'informer sur les métiers, les secteurs d'activité et leur évolution, identifier ses compétences et les métiers vers lesquels les transférer, s'informer sur la validation des acquis de l'expérience (VAE), identifier le diplôme correspondant à son expérience pour valider ses acquis... Pour préciser ses droits à la formation professionnelle continue, trouver la formation la mieux appropriée à son projet professionnel, connaître la réglementation et l'organisation de la formation continue...

Les conseillers vous accueillent sur place du mardi au vendredi, de 10h à 13h et de 14h à 18h.

CITÉ DES MÉTIERS

Adresse :

Cité des sciences et de l'industrie - 30, avenue Corentin-Cariou - 75019 Paris.



Préparer son orientation

- Prendre conseil auprès des **professeurs**
- Prendre conseil auprès des conseillers de la **Cité des métiers**
- Participer au **salon de l'Etudiant** (les **30, 31 janvier et 1^{er} février 2026**, Porte de Versailles) et aux **portes ouvertes** des formations et des universités qui m'intéressent : la plupart ont lieu les samedis entre le **24 janvier et le 7 mars**.

Le lien ci-dessous récapitule les principales JPO :

<https://www.reussirpostbac.fr/2025/12/19/les-journees-portes-ouvertes/#>

Préparer son orientation

- Prendre conseil auprès des **professeurs**
- Prendre conseil auprès des conseillers de la **Cité des métiers**
- Participer au **salon de l'Etudiant** et aux **portes ouvertes** des formations et des universités
- Utiliser des **ressources numériques publiques et gratuites** :
 - Un service de conseil personnalisé renforcé
www.monorientationenligne.fr qui permet à chaque lycéen d'échanger par tchat, mail ou téléphone avec un spécialiste de l'orientation.



**www.mon
orientation
enligne.fr**



**MON
ORIENTATION
EN LIGNE**

Un échange personnalisé avec nos spécialistes de l'orientation

Nous contacter

Mail Téléphone Tchat

Posez votre question par mail

- Un service simple et rapide
- Accessible 24h/24h
- Une réponse complète et détaillée
- Un écrit à conserver

[Poser une question](#) [Voir un exemple de réponse](#)

Préparer son orientation

- Prendre conseil auprès des **professeurs**
- Prendre conseil auprès des conseillers de la **Cité des métiers**
- Participer au **salon de l'Etudiant** et aux **portes ouvertes** des formations et des universités
- Utiliser les **ressources numériques publiques et gratuites** :
 - Un service de conseil personnalisé renforcé
www.monorientationenligne.fr
 - Sur le site de *L'Etudiant*

<https://www.letudiant.fr/test.html>

Tests d'orientation - Études



Les tests d'orientation études vous aideront à choisir quel type de formation est fait pour vous. Êtes-vous fait pour des études courtes ou longues ? Avez-vous le profil d'un étudiant en université, école spécialisée, classe prépa, école de commerce ou d'ingénieur... Faites les...

[Voir plus ▾](#)



Pour quelles études
êtes-vous fait ?



Quelles spécialités
du bac général sont
faites pour vous ?



L'alternance, c'est
pour moi ?



Êtes-vous fait pour
un BTS ?



Êtes-vous fait pour
suivre des études à
l'université ?

Métiers

LES MÉTIERS PAR SECTEURS

LES FICHES MÉTIERS DE A À Z

TESTS D'ORIENTATION

LES MÉTIERS QUI RECRUTENT

OBTENIR UN COACHING MÉTIER

JEUNES ET ENTREPRENEURS

PORTRAITS MÉTIERS

AFFICHER PLUS

L'Etudiant met à votre disposition de nombreux contenus pour trouver votre futur métier et réussir votre orientation. Nos fiches métiers, classées par secteur, par niveau d'études et par affinités vous aideront à en savoir plus sur les missions, les compétences et les salaires des différents métiers. Découvrez quel métier est fait pour vous grâce à nos tests métiers et aux portraits de jeunes professionnels, ainsi que des conseils pour mettre toutes les chances de votre côté !

Annuaire des métiers

TROUVEZ LE MÉTIER QUI VOUS CORRESPOND →



Préparer son orientation

- Prendre conseil auprès des **professeurs**
- Prendre conseil auprès des conseillers de la **Cité des métiers**
- Participer au **salon de l'Etudiant** et aux **portes ouvertes** des formations et des universités
- Utiliser les **ressources numériques** publiques et gratuites :
 - Un service de conseil personnalisé renforcé
www.monorientationenligne.fr
 - Sur le site de *L'Etudiant*
 - Consulter le site l'Onisep
<https://www.onisep.fr/>

Pour découvrir les métiers, un moteur de recherche avancée et un annuaire des métiers permettent d'accéder aux fiches métiers. Différents métiers sont également à explorer selon les centres d'intérêt ou par secteur.

Rechercher un métier

Quiz : Quels métiers selon mes goûts ?

Découvrir le monde professionnel

Des métiers selon mes goûts

10 métiers à la Une : découvrez notre sélection de janvier

Des métiers qui recrutent

Tous nos quiz sur les métiers

Découvrir les univers des professionnels en images

Domaine de formation

Centres d'intérêts

Niveau d'étude visé

Statuts d'exercice

Agriculture, animaux

Armée, sécurité

Arts, culture, artisanat

Banque, assurances, immobilier

Commerce, marketing, vente

Construction, architecture, travaux publics

Économie, droit, politique

Électricité, électronique, robotique

Environnement, énergies, propreté

Gestion des entreprises, comptabilité

Histoire-géographie, psychologie, sociologie

Hôtellerie-restauration, tourisme

Information-communication, audiovisuel

Informatique, Internet

Lettres, langues, enseignement

Logistique, transport

Matières premières, fabrication, industries

Mécanique

Santé, social, sport

Sciences

Préparer son orientation

- Prendre conseil auprès des **professeurs**
- Prendre conseil auprès des conseillers de la **Cité des métiers**
- Participer au **salon de l'Etudiant** et aux **portes ouvertes** des formations et des universités
- Utiliser les **ressources numériques** à disposition :
 - Un service de conseil personnalisé renforcé
www.monorientationenligne.fr
 - Sur le site de *L'Etudiant*
 - Consulter le site de l'Onisep
 - Consulter le site de Parcoursup
<https://www.parcoursup.fr>

Préparer son projet d'orientation

www.parcoursup.fr



Avec qui échanger sur votre projet d'études supérieures ?

Le service public est mobilisé pour vous proposer un accompagnement à l'orientation personnalisé et gratuit. Vos démarches pour mieux connaître les formations sont importantes, elles vous permettent d...



Comment s'informer sur les filières, les formations et les débouchés ?

L'élaboration de votre projet d'orientation est un cheminement : elle s'effectue de manière progressive tout au long de votre scolarité. Il ne faut pas attendre l'année de terminale pour faire ces rec...





Étape en cours : 17 décembre - 19 janvier

[Je consulte la carte des formations →](#)

Prochaine étape : lundi 19 janvier

[Je m'inscris et je formule mes vœux →](#)

[Accueil](#) > [Candidater sur Parcoursup](#) > [Comment créer son compte Parcoursup et son dossier candidat pour la session 2026](#)

Mis à jour le 14 janvier 2026

Comment créer son compte Parcoursup et son dossier candidat pour la session 2026

Vous pouvez créer votre dossier candidat et formuler vos vœux à compter du 19 janvier 2026. N'attendez pas pour vous inscrire, cela vous permettra de formuler vos vœux. La démarche est simple, on vous détaille ce qu'il faut savoir.





Étape en cours du 17 décembre au 19 janvier 2026
Je m'informe et découvre les formations



Prochaine étape du 19 janvier 2026 au 12 mars 2026
Je m'inscris et je formule mes vœux



Favoris et comparateur, je teste mes connaissances



Rechercher une formation

Rechercher une formation, une filière... ?

Exemple : BTS droit

Zone géographique ?

Exemple : Lyon

Rechercher

Filtres

Types d'établissement

- Publics (13366)
- Privés en contrat avec l'Etat / EESC (4920)
- Privés (4725)

Apprentissage

- Formations en apprentissage (9291)
- Formations hors apprentissage (13720)

Types de formation

- BTS - BTSA - BTSM (12866)
- BUT (908)
- C.M.I - Cursus Master en Ingénierie (64)
- CPGE (941)
- DCG (142)
- DEUST (125)
- Diplômes d'université ou d'établissement (99)
- Etudes de santé (1497)
- Formations aux métiers du sport (242)
- Formations professionnelles (494)
- Formations d'architecture, du paysage et du patrimoine (126)
- Formations d'art, de design et du spectacle vivant (663)
- Formations des écoles vétérinaires (6)
- Formations aux métiers de l'hôtellerie restauration (145)
- Formations des écoles de commerce et de management (271)
- Formations des écoles d'ingénieurs (697)

Plus de 10 000 formations dans cette zone géographique.

Trier par Pertinence

PUBLIC

Université de Lorraine - UFR Sciences Humaines et Sociales - Site de Nancy (54) (54)

Licence - Histoire de l'art et archéologie

Taux d'accès :

BAC GÉNÉRAL : 100 % ?

BAC TECHNOLOGIQUE : 100 % ?

BAC PROFESSIONNEL : 100 % ?

Voir la formation

Ajouter au comparateur ?

Formations similaires

PUBLIC

CNED (Chasseneuil-du-Poitou - 86)

BTS - Services - Collaborateur juriste notarial - Entièrement en distanciel

Enseignement entièrement à distance

Taux d'accès :

BAC GÉNÉRAL : 100 % ?

BAC TECHNOLOGIQUE : 100 % ?

BAC PROFESSIONNEL : 100 % ?

Voir la formation

Ajouter au comparateur ?

Formations similaires

PUBLIC

INALCO (Paris 13e Arrondissement - 75)

Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Asie du Sud et Himalaya - Ourdou

Taux d'accès :

BAC GÉNÉRAL : 100 % ?

BAC TECHNOLOGIQUE : 100 % ?

BAC PROFESSIONNEL : 100 % ?

Voir toutes les autres formations (839)





Étape en cours du 17 décembre au 19 janvier 2026
Je m'informe et découvre les formations



Filtres

Types d'établissement

<input type="checkbox"/> Publics	(13366)
<input type="checkbox"/> Privés en contrat avec l'Etat / EESC	(4920)
<input type="checkbox"/> Privés	(4725)

Apprentissage

<input type="checkbox"/> Formations en apprentissage	(9291)
<input type="checkbox"/> Formations hors apprentissage	(13720)

Types de formation

<input type="checkbox"/> BTS - BTSA - BTSM	(12866)
<input type="checkbox"/> BUT	(908)
<input type="checkbox"/> C.M.I - Cursus Master en Ingénierie	(64)
<input type="checkbox"/> CPGE	(941)
<input type="checkbox"/> DCG	(142)
<input type="checkbox"/> DEUST	(125)
<input type="checkbox"/> Diplômes d'université ou d'établissement	(99)

<input type="checkbox"/> Etudes de santé	(1497)
<input type="checkbox"/> Formations aux métiers du sport	(242)
<input type="checkbox"/> Formations professionnelles	(494)
<input type="checkbox"/> Formations d'architecture, du paysage et du patrimoine	(126)
<input type="checkbox"/> Formations d'art, de design et du spectacle vivant	(663)
<input type="checkbox"/> Formations des écoles vétérinaires	(6)

<input type="checkbox"/> Formations aux métiers de l'hôtellerie restauration	(145)
<input type="checkbox"/> Formations des écoles de commerce et de management	(271)
<input type="checkbox"/> Formations des écoles d'ingénieurs	(697)
<input type="checkbox"/> Formations diplômantes du travail social	(605)
<input type="checkbox"/> Formations préparatoires à l'enseignement supérieur	(120)

<input type="checkbox"/> I.A.E - Instituts d'administration des entreprises	(35)
<input type="checkbox"/> LPE - Licence Professorat des Ecoles	(117)

<input type="checkbox"/> Licence	(3760)
<input type="checkbox"/> Licence sélective	(817)
<input type="checkbox"/> Licence professionnelle	(28)

<input type="checkbox"/> Certificats de spécialisation et FCIL	(953)
<input type="checkbox"/> Sciences Po - Instituts d'études politiques	(51)

Aménagements

<input type="checkbox"/> Enseignement en présentiel	(21409)
<input type="checkbox"/> Enseignement entièrement à distance	(152)
<input type="checkbox"/> Enseignement en présentiel ou à distance au choix	(24)
<input type="checkbox"/> Enseignement partiellement à distance	(1498)
<input type="checkbox"/> Formations avec aménagements pour artistes confirmés	(4873)
<input type="checkbox"/> Formations avec aménagements pour sportifs haut niveau	(6157)
<input type="checkbox"/> Formations avec aménagements pour autres publics spécifiques	(5626)

Autres

<input type="checkbox"/> Candidature hors Parcoursup - Pour plus d'infos, consultez la fiche formation	(32)
<input type="checkbox"/> Des épreuves de sélection sont mises en place pour candidater à cette formation	(3665)
<input type="checkbox"/> Licence Accès Santé (LAS)	(435)
<input type="checkbox"/> Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS)	(260)

[Favoris et comparateur, je teste mes connaissances](#)

Rechercher une formation

Rechercher une formation, une filière... [?](#)

Exemple : BTS droit

Zone géographique [?](#)

Exemple : Lyon

Rechercher

Résultats pour : droit

Filtres

[Effacer les filtres](#)

Types d'établissement [?](#)

- Publics (164)
- Privés en contrat avec l'Etat / EESC (0)
- Privés (0)

Apprentissage

- Formations en apprentissage (0)
- Formations hors apprentissage (164)

Types de formation [?](#)

- BTS - BTSA - BTSM (0)
- BUT (0)
- C.M.I - Cursus Master en Ingénierie (0)
- CPGE (0)
- DEUST (0)
- Etudes de santé (14)
- Formations professionnelles (0)
- Formations d'architecture, du paysage et du patrimoine (0)
- Formations des écoles de commerce et de management (0)
- I.A.E - Instituts d'administration des entreprises (4)
- Licence (164)
- Licence sélective (96)
- Licence professionnelle (0)
- Sciences Po - Instituts d'études politiques (0)

1611 formations correspondent à votre recherche dans cette zone géographique.

Trier par [Pertinence](#)

[PUBLIC](#)

Université Paris 1 Panthéon Sorbonne (Paris 5e Arrondissement - 75)

Licence - Droit - Parcours Droits français et espagnol

[Des épreuves de sélection sont mises en place pour candidater à cette formation](#)

Taux d'accès :

- [BAC GÉNÉRAL: 10 %](#) [?](#)
- [BAC TECHNOLOGIQUE: 0 %](#) [?](#)
- [BAC PROFESSIONNEL: 0 %](#) [?](#)

[Voir la formation](#) Ajouter au comparateur [?](#)

Formations similaires

[PUBLIC](#)

Université Paris Cité (Paris 6e Arrondissement - 75)

Licence - Droit - Accès Santé (LAS)

[Enseignement partiellement à distance](#)

Taux d'accès :

- [BAC GÉNÉRAL: 18 %](#) [?](#)
- [BAC TECHNOLOGIQUE: 2 %](#) [?](#)
- [BAC PROFESSIONNEL: 0 %](#) [?](#)

[Voir la formation](#) Ajouter au comparateur [?](#)

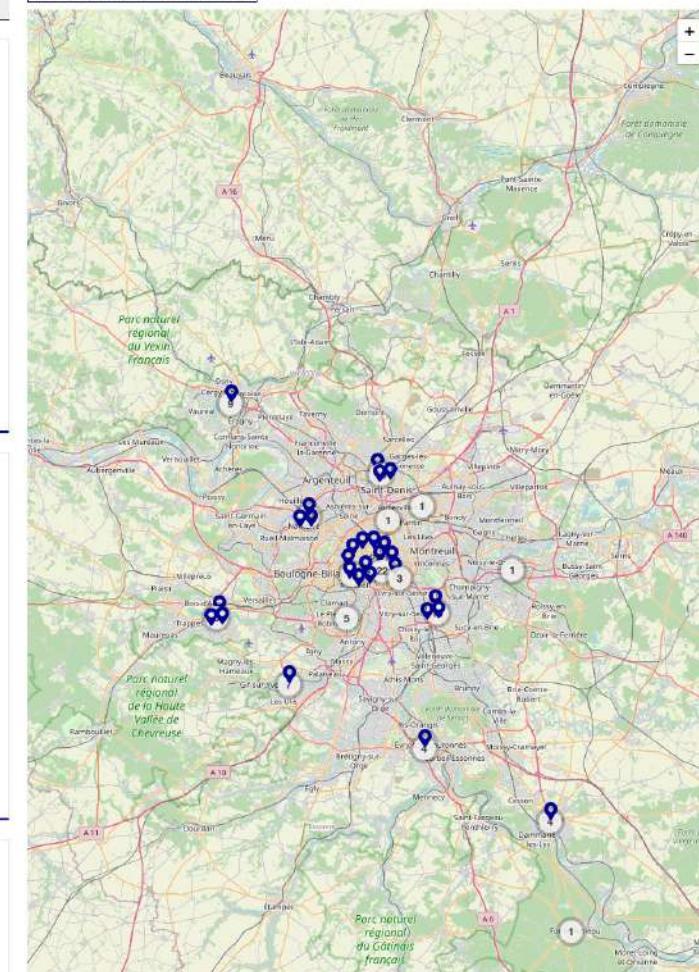
Formations similaires

[PUBLIC](#)

Université de Versailles - Saint Quentin en Yvelines (Guyancourt - 78)

Licence - Droit

[Voir toutes les autres formations \(445\)](#)



Les informations disponibles sur Parcoursup concernant les formations post-bac (1)

La carte d'identité de la formation

Accessible depuis la carte des formations, en haut de chaque fiche, la **carte d'identité de la formation** vous permet de repérer rapidement les informations essentielles :

- le statut de l'établissement (public/privé en contrat avec l'État ou sans contrat avec l'État),
- le caractère sélectif/non sélectif,
- la capacité d'accueil,
- le label MESR,
- l'éligibilité aux bourses sur critères sociaux de l'enseignement supérieur

Un exemple de carte d'identité de formation

 Carte d'identité de la formation

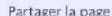


Université de Versailles - Saint Quentin en Yvelines (Guyancourt - 78)
Licence - Portail Droit

ÉTABLISSEMENT
ÉTABLISSEMENT PUBLIC

FORMATION
FORMATION OUVRANT DROIT AUX BOURSES

DIPLOME NATIONAL DE LICENCE CONTRÔLÉ PAR L'ETAT

 Partager la page
 



Découvrir la formation et ses caractéristiques



Comprendre les critères d'analyse des candidatures



Consulter les modalités de candidature



Visualiser les chiffres d'accès à la formation



Poursuivre ses études et connaître les débouchés



Contacter et échanger avec l'établissement

Présentation de la formation

La Licence de Droit se donne pour objectif de dispenser une formation initiale de base dans les différents champs disciplinaires du Droit afin de permettre à l'étudiant de construire un projet professionnel débouchant sur le choix d'une spécialisation en Master.

La licence de Droit s'articule essentiellement autour de deux ensembles : - du semestre 1 au semestre 4 : permettre à l'étudiant l'acquisition des connaissances et les aptitudes fondamentales à l'apprentissage du droit et du raisonnement juridique. - du semestre 5 au semestre 6, proposer à l'étudiant un début spécialisation tourné vers le droit privé, le droit public.

L'objectif est d'offrir aux étudiants la possibilité d'acquérir les connaissances techniques et surtout les aptitudes nécessaires à l'exercice d'un raisonnement rigoureux. Les compétences développées permettent également aux étudiants de porter un regard suffisamment distancié sur leurs disciplines respectives par l'éclairage des disciplines voisines, contribuant à enrichir leur culture générale. Elle les prépare au mieux à l'accès le plus large possible aux différentes spécialités de Masters.

La description du diplôme est consultable sur :
http://www.uvsq.fr/licence-droit-52567k.jsp?RH=FORM_04

 [Voir la fiche Onisep](#) 

À savoir

Journée Portes Ouvertes DU 07/02/2026 AU 14/02/2026

→ de 13:00 à 18:00
→ En Présentiel

Commentaire de l'établissement :

Nos JPO 2026 auront lieu les 7, 11 et 14 février 2026 :
07 février 2026 : Faculté de Droit et Science Politique, IECI, UFR Sciences Sociales, IUT de Mantes, IUT de Vélizy - Rambouillet, Ecole d'ingénieurs ISTY
11 février 2026 : UFR Simone Veil - Santé
14 février 2026 : UFR des Sciences

[En savoir plus](#)

Frais de scolarité

Par année
178 euros.

Par année pour les étudiants boursiers
Pas de frais pour les boursiers.

Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)

Une Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) est à régler, avant l'inscription administrative, par chaque étudiant dans la plupart des formations présentes sur Parcoursup. Pour plus d'informations sur les formations concernées par le paiement de la CVEC et les exonérations prévues :
<https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Sauf indication contraire les sommes indiquées sont en euros

Université de Versailles - Saint Quentin en Yvelines
(Guyancourt - 78)
Licence - Portail Droit

ÉTABLISSEMENT
ÉTABLISSEMENT PUBLIC

FORMATION
FORMATION OUVRANT DROIT AUX BOURSES

DIPLOME NATIONAL DE LICENCE CONTRÔLÉ PAR L'ETAT

 **Carte d'identité de la formation**

 **Licence - Droit**

Autres formations accessibles :
[Université de Versailles - Saint Quentin](#)

Partager la page
 



Découvrir la formation et ses caractéristiques



Comprendre les critères d'analyse des candidatures



Consulter les modalités de candidature



Visualiser les chiffres d'accès à la formation



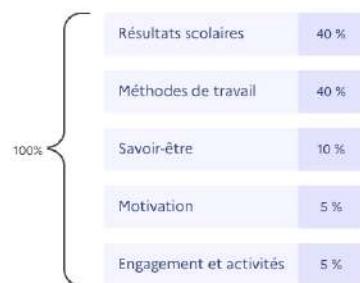
Poursuivre ses études et connaître les débouchés



Contacter et échanger avec l'établissement

Quels sont les critères utilisés par l'établissement pour analyser votre candidature ?

Grille d'analyse des candidatures définie par la commission d'examen des vœux de la formation



Cette grille permet d'indiquer le niveau d'importance accordé par la formation à chaque élément. Plus le pourcentage est élevé plus l'élément compte dans l'examen des candidatures.

L'examen des candidatures par les formations

Qui analyse les candidatures ?

Comment se déroule l'analyse des candidatures ?

Rapport public

[Télécharger le rapport d'analyse des candidatures de la session 2025](#)

Conseils aux candidats

Près de 3 000 dossiers ont été déposés. Les moyennes générales étaient globalement plus élevées que les années précédentes, la Commission d'examen des vœux a été particulièrement attentive aux moyennes de classe et au rang du candidat au sein de la classe, de façon à porter un regard le plus fin possible sur le niveau du candidat. Il a également été relevé par la Commission d'examen des vœux que de nombreux "projets de formation motivés" reprenaient des lettres de motivation disponibles sur internet. Il est conseillé aux candidats de faire preuve de personnalité dans la rédaction du "projet de formation motivé", et de se renseigner sur les études et les métiers juridiques. Il est conseillé aux candidats de s'investir sans relâche dans leurs études secondaires de façon non seulement à remplir les prérequis mais aussi à candidater en justifiant d'un niveau scolaire homogène. Une motivation précise en lien avec leur parcours et leurs compétences et projets professionnels est attendue.



Université de Versailles - Saint Quentin en Yvelines (Guyancourt - 78)

Licence - Portail Droit

ÉTABLISSEMENT

ÉTABLISSEMENT PUBLIC

FORMATION

FORMATION OUVRANT DROIT AUX BOURSES



DIPLÔME NATIONAL DE LICENCE CONTRÔLÉ PAR L'ETAT

Licence - Droit

Autres formations accessibles :

Université de Versailles - Saint Quentin

Partager la page



Découvrir la formation et ses caractéristiques



Comprendre les critères d'analyse des candidatures



Consulter les modalités de candidature



Visualiser les chiffres d'accès à la formation



Poursuivre ses études et connaître les débouchés



Contacter et échanger avec l'établissement

Les conditions pour candidater

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.



Université de Versailles - Saint Quentin en Yvelines (Guyancourt - 78)

Licence - Portail Droit

ÉTABLISSEMENT

ÉTABLISSEMENT PUBLIC

FORMATION

FORMATION OUVRANT DROIT AUX BOURSES

DIPLOME NATIONAL DE LICENCE CONTRÔLÉ PAR L'ETAT

Licence - Droit

Autres formations accessibles :

Université de Versailles - Saint Quentin

Partager la page



Découvrir la formation et ses caractéristiques



Comprendre les critères d'analyse des candidatures



Consulter les modalités de candidature



Visualiser les chiffres d'accès à la formation



Poursuivre ses études et connaître les débouchés



Contacter et échanger avec l'établissement

Les données chiffrées présentées dans tous les tableaux et graphiques ici sont calculées pour chaque année à la fin de la phase principale d'admission, mi-juillet.

333 PLACES OFFERTES PAR LA FORMATION EN 2025

TOUS LES CANDIDATS

1

Les chiffres globaux d'accès à cette formation en 2025

Calculés sur l'ensemble des candidats en 2025



(*) à l'exception de ceux dont le diplôme ne permet pas d'accéder à cette formation.

② En savoir plus sur l'accès à la formation selon mon profil

Je sélectionne mon type de bac français pour avoir des données correspondant à mon profil

Les données qui me seront présentées concernent les lycéens de terminale seulement.
Elles ne sont pas comparables avec les données du bloc 1 qui concernent tous les candidats à cette formation.

Bac général 

Bac technologique 

Bac professionnel 

LYCÉENS BAC GÉNÉRAL

2 Les chiffres d'accès à cette formation pour les bacs généraux en 2025

Calculés pour les lycéens de la voie générale, candidats à cette formation en 2025



2311 candidats ont postulé à cette formation

1317 candidats ont pu recevoir une proposition d'admission

254 candidats ont choisi d'intégrer cette formation

SOIT UN TAUX D'ACCÈS DE 6%.

(*) à l'exception de ceux dont le diplôme ne permet pas d'accéder à cette formation.

3 Quelles ont été les possibilités d'accès à la formation des lycéens de terminale générale, issus du secteur géographique de référence de la formation ?

4 Quel est le profil des lycéens de terminale générale qui ont choisi d'intégrer cette formation ?

Info Les possibilités d'accès à la formation sont calculées uniquement pour les lycéens issus du secteur géographique prioritaire de la formation. 

Calculé à partir des données des 3 dernières années

je sélectionne une doublette de spécialités

HGGSP

SES

je positionne un niveau de moyenne générale (*) en terminale en déplaçant le curseur

12

(*) Sans prendre en compte les options éventuelles et sans coefficient sur les matières.
A noter : la moyenne générale de terminale n'est pas une information transmise par Parcoursup aux formations d'accueil pour l'analyse des candidatures.

Voir le résultat

Sur les 3 dernières années, le constat est le suivant :

LYCÉENS BAC GÉNÉRAL DU SECTEUR



RAREMENT OCCASIONNELLEMENT RÉGULIÈREMENT PLUS DE 50% PLUS DE 80%

Pour une moyenne générale de 12 / 20

La formation envoie régulièrement des propositions d'admission aux lycéens de terminale générale avec ce profil.



Et cette doublette de spécialités

HGGSP SES

Conseils

Il est important de noter que cette donnée est un constat des années passées et ne garantit donc pas votre propre admission.
N'hésitez pas à postuler si la formation vous intéresse, mais pensez également à ajouter d'autres voeux de sécurité.

Carte d'identité de la formation

Université de Versailles - Saint Quentin en Yvelines (Guyancourt - 78) Licence - Portail Droit

ÉTABLISSEMENT

ÉTABLISSEMENT PUBLIC

FORMATION

FORMATION OUVRANT DROIT AUX BOURSES

DIPLOME NATIONAL DE LICENCE CONTRÔLÉ PAR L'ETAT

Partager la page

Découvrir la formation et ses caractéristiques

Comprendre les critères d'analyse des candidatures

Consulter les modalités de candidature

Visualiser les chiffres d'accès à la formation

Poursuivre ses études et connaître les débouchés

Contacter et échanger avec l'établissement

Poursuite d'études

L'accès à la licence par parcours mène à une formation de niveau master après une campagne de sélection qui intervient lors de la troisième année de licence.

Débouchés professionnels

Exemple de poursuites d'études à l'UVSQ ou à l'Université de Paris-Saclay :

Droit privé

Master Droit de la concurrence et des contrats Master Arbitrage et commerce international Master Droit des affaires, parcours Structures et techniques juridiques des affaires Master Droit de l'environnement, sécurité et qualité dans l'entreprise

Master Propriété intellectuelle et droit des affaires numériques

Master Droit des ressources humaines et de la protection sociale Master Droit pénal de l'entreprise

Master Droit carrières judiciaires Droit public

Master Droit international et européen des droits fondamentaux

Master Droit carrières publiques Master I droit des contentieux publics Master Droit immobilier public Science politique

Master politiques de communication

Master sciences politique Prévention et sécurité

Master sciences politique Métiers du politique et gouvernance territoriale

La réussite des étudiants

- Taux de passage en 2ème année
Taux : 47.3% tous bacs confondus
- Taux de réussite en 3 ou 4 ans
42.4% tous bacs confondus

Sources des données

L'insertion professionnelle des étudiants

Devenir des élèves en sortie de cette Licence Droit

Pour l'établissement Université de Versailles - Saint Quentin en Yvelines

7%	90%	3%
7% sont en emploi salarié en France	90% poursuivent leur formation	3% sont dans une autre situation



Université de Versailles - Saint Quentin en Yvelines

(Guyancourt - 78)

Licence - Portail Droit

ÉTABLISSEMENT

ÉTABLISSEMENT PUBLIC

FORMATION

FORMATION OUVRANT DROIT AUX BOURSES

DIPLOME NATIONAL DE LICENCE CONTRÔLÉ PAR L'ETAT

Licence - Droit

Autres formations accessibles :

Université de Versailles - Saint Quentin

Partager la page



Découvrir la formation et ses caractéristiques



Comprendre les critères d'analyse des candidatures



Consulter les modalités de candidature



Visualiser les chiffres d'accès à la formation



Poursuivre ses études et connaître les débouchés



Contacter et échanger avec l'établissement

Etablissement

Université de Versailles - Saint Quentin en Yvelines (Établissement public)
 3 Rue de la Division Leclerc
 Bâtiment Leclerc
 78280 Guyancourt
 Téléphone de l'accueil : 0139255313
<http://www.uvsq.fr/les-licences-generales-et-professionnelles-234428.kjsp?RH=1452188055687>

Informations supplémentaires

La licence générale se prépare en trois ans après le baccalauréat (6 semestres, 180 crédits ECTS). L'offre de formation en Licence est définie en termes de domaines, puis de mentions et de parcours. L'UVSQ a défini ses domaines sur la base de ses pôles de compétences, ils sont au nombre de 4 au niveau Licence : - Arts, lettres, langues - Droit, économie, gestion - Sciences humaines et sociales - Sciences, technologie, santé.

Plus d'informations sur la page <https://www.uvsq.fr/vie-de-campus>

Rechercher une personne avec qui échanger

Sur l'accompagnement pour les situations de handicap

Possibilité d'aménagement de la scolarité pour les personnes en situation de handicap.
 Référent handicap : saeh@uvsq.fr

Sur la formation et son organisation

Echanger avec un étudiant ambassadeur de la formation

Parcoursup met à votre disposition un outil pour comparer jusqu'à 5 formations

Comparer les formations

[Retour au moteur de recherche](#)

Retrouvez ci-dessous les informations clés en un coup d'œil.

Pensez à consulter les critères d'examen des candidatures définis par chaque formation.

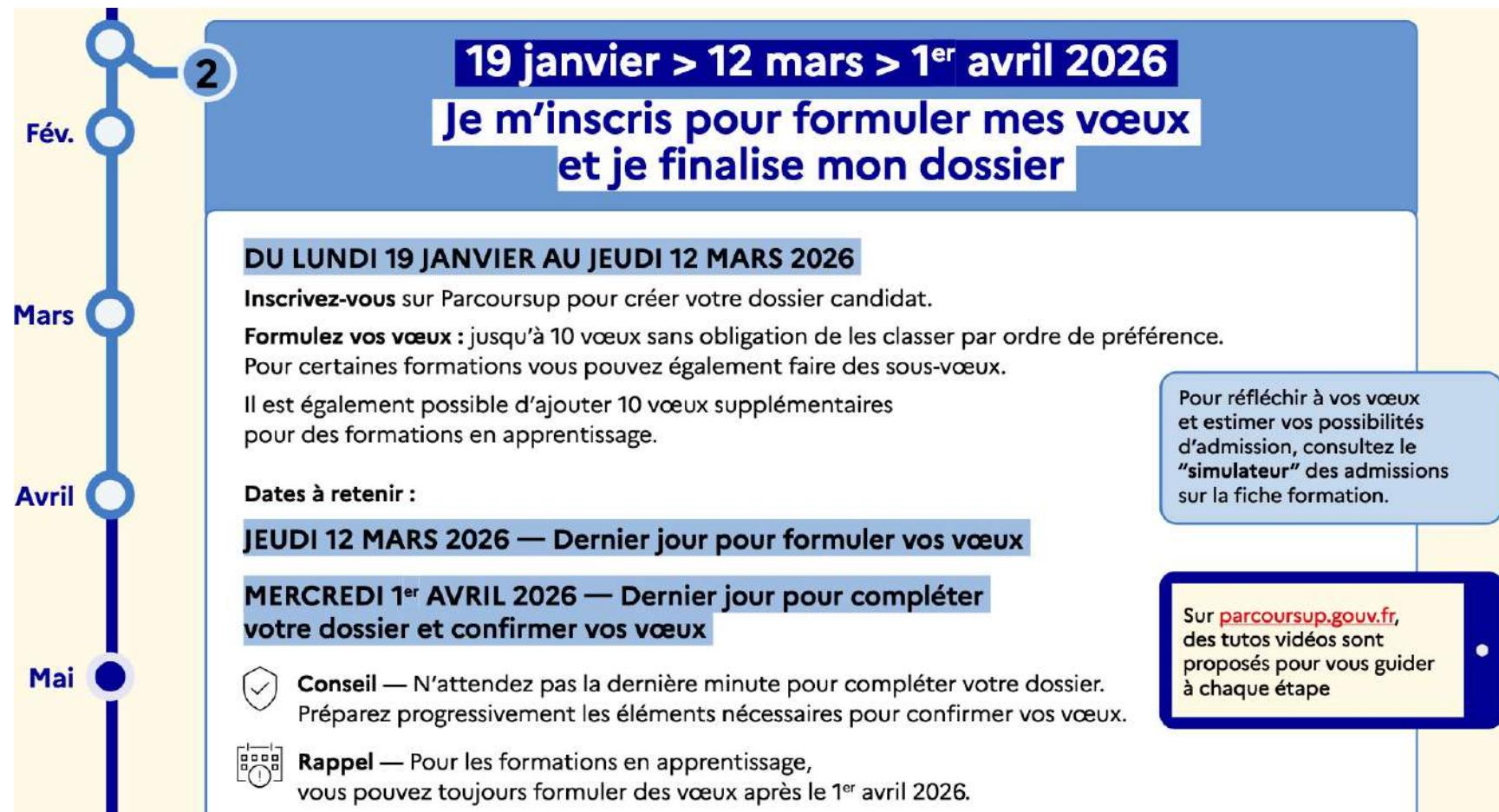
Vous les retrouvez dans la rubrique « Comprendre les critères d'analyse des candidatures » de la fiche formation.

 Institut Catholique de Paris (ICP)- Campus de Paris (Paris 6 ^e Arrondissement - 75) Licence - Histoire - Parcours Histoire Géographie : Sociétés et Enjeux géopolitiques		
 Institut Catholique de Paris (ICP)- Campus de Reims (51) Licence - Histoire - Parcours Histoire-Science politique		
Label	 DIPLOME NATIONAL DE LICENCE CONTRÔLÉ PAR L'ETAT	 DIPLOME NATIONAL DE LICENCE CONTRÔLÉ PAR L'ETAT
Public / Privé	Etablissement privé en contrat avec l'Etat / EESC	Etablissement privé en contrat avec l'Etat / EESC
Apprentissage	Non	Non
Taux d'accès pour les lycéens de bac général	100% - Bac général	100% - Bac général
Taux d'accès pour les lycéens de bac technologique	100% - Bac technologique	100% - Bac technologique
Taux d'accès pour les lycéens de bac professionnel	100% - Bac professionnel	100% - Bac professionnel
Frais de scolarité	<p>Frais non boursier : de 2 200 euros à 7 780 euros en fonction du revenu brut du foyer fiscal de l'année 2023 (Montant pour 2025/2026)</p> <p>Frais boursier : de 2 200 euros à 7 780 euros en fonction du revenu brut du foyer fiscal de l'année...</p> Voir plus	<p>Frais non boursier : de 5 200 euros à 11 200 euros en fonction du revenu brut du foyer fiscal de l'année 2023 (Montant pour 2025/2026)</p> <p>Frais boursier : de 5 200 euros à 11 200 euros en fonction du revenu brut du foyer fiscal de l'année...</p> Voir plus
Accès aux bourses	Oui	Oui
Épreuves ou entretiens	Non	Non
Frais de candidature	Pas de frais de candidature	Pas de frais de candidature
Mes appréciations personnelles		
Pour pouvoir saisir une appréciation personnelle, la formation doit faire partie de vos favoris.		
 CONFIDENTIEL : Les formations n'ont pas accès à vos favoris et à vos appréciations personnelles.		
Mon niveau d'intérêt pour cette formation		
Mes remarques		

CALENDRIER PARCOURSUP 2025-2026

Parcoursup simplifie vos démarches : 1 seule procédure, 1 seul dossier, 1 seul calendrier





Parcoursup vous donne accès à trois types de formation

Les formations non sélectives

Les différentes licences, les parcours spécifiques accès santé (PASS) et les parcours préparatoires au professorat des écoles (PPPE).

Les formations sélectives

Les CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles), les BTS, les BUT, DNMADE, les écoles d'architecture, d'ingénieurs, de commerce et de management, les IFSI (instituts de formation en soins infirmiers) et autres formations paramédicales, les EFTS (établissements de formation en travail social), les Instituts d'Etudes Politiques, les quatre Écoles nationales vétérinaires françaises (ENV), les formations aux métiers de la culture, de l'animation et du sport, des formations de la Marine, de l'Armée, etc.

Des formations sous statut apprenti

Ces formations permettent de se former en alternant périodes en centre de formation et en entreprise. L'apprentissage est proposé dans différentes formations (BTS, BUT, licence...). Vous pouvez être accompagné pour trouver un employeur et signer votre contrat d'apprentissage.

Combien de vœux et sous-vœux puis-je formuler ?

Vous pouvez formuler jusqu'à 10 vœux dans les établissements de votre choix, sans les classer. Vous pouvez également formuler 10 vœux supplémentaires pour des formations en apprentissage.

Pour certaines formations, vous pouvez formuler des sous-vœux et ainsi candidater auprès de plusieurs établissements pour une même formation et cela sera comptabiliser au titre d'un seul vœu. Vous pouvez choisir un ou plusieurs établissements, sans avoir besoin de les classer.

Exemple : vous pouvez demander un BTS "Management commercial opérationnel" ou une CPGE (classe prépa) "MPSI" proposé par plusieurs établissements différents. **Le choix de la formation sera comptabilisé comme 1 seul vœu et les établissements que vous aurez choisis parmi ceux proposant cette formation correspondront à des sous-vœux.**

Sauf quelques exceptions (PASS Ile-de-France et quelques autres cas de figure très localisés), pour la très grande majorité des licences, deux candidatures pour une même licence dans l'université X et l'université Y comptent pour 2 vœux. Il en est de même lorsque les vœux portent sur deux formations distinctes de la même université.

Les formations dont le nombre de sous-vœux est limité à 10 par vœu multiple dans la limite de 20 sous-vœux au total

- **Les BTS et les BUT**
- **Les DN MADE**
- **Les DCG** (diplôme de comptabilité et de gestion)
- **Les classes prépas** (CPGE)
- **Les EFTS** (Etablissements de Formation en Travail Social)
- **Les DNA** (diplôme national d'art)

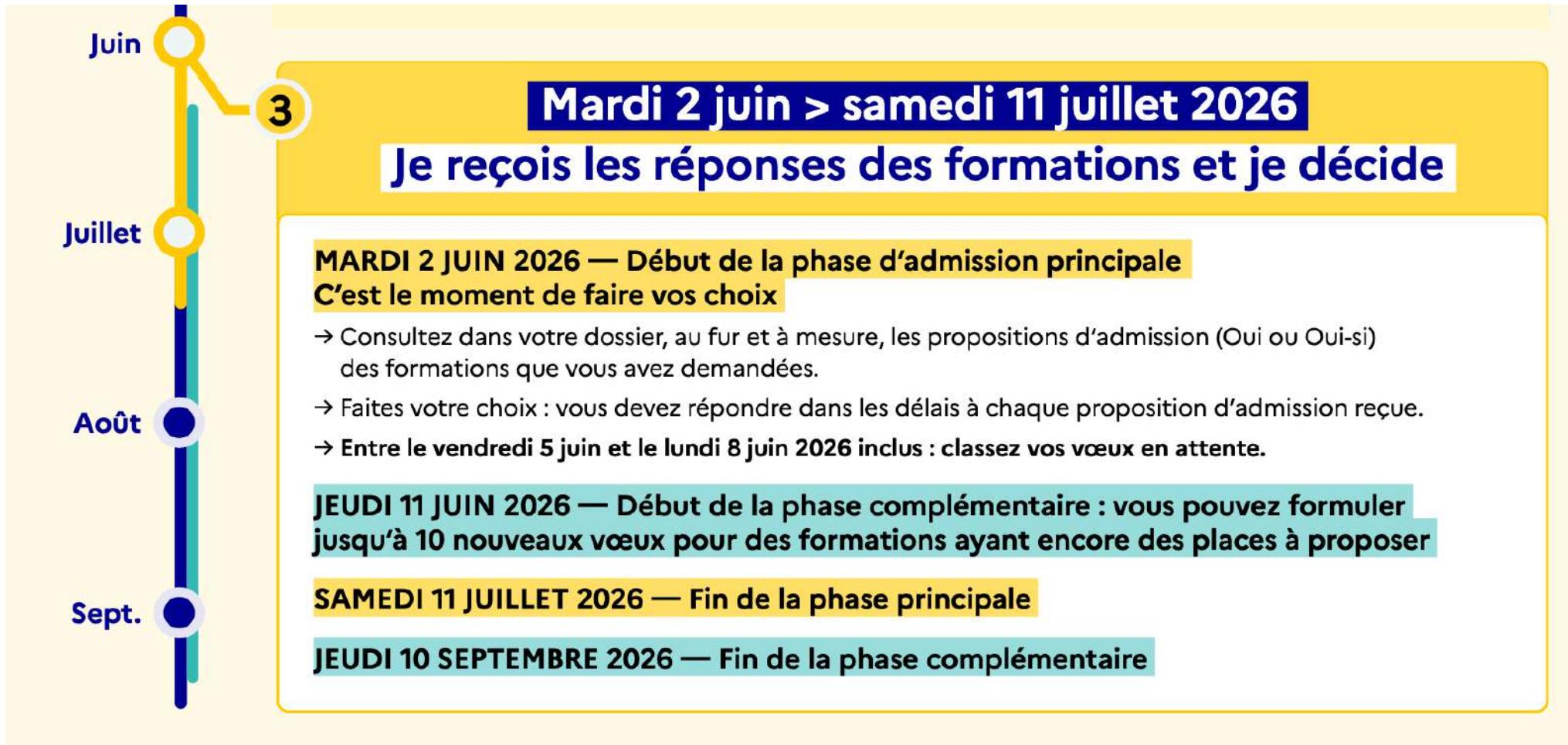
Les formations dont le nombre de sous-vœux n'est pas limité :

- **Les IFSI (Instituts de Formation en Soins Infirmiers) et les instituts d'orthophonie, orthoptie et audioprothèse regroupés à l'échelle territoriale.**
NB : Dans ce cas, limitation à 5 vœux multiples maximum par filière
- **Les écoles d'ingénieurs et de commerce/management qui recrutent sur concours commun**
- **Le réseau des Sciences Po / IEP Paris et le réseau des Sciences Po (Aix, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse)**
- **Les parcours spécifiques "accès santé" (PASS) en Ile-de-France**
- **Le concours commun des écoles nationales vétérinaires**

Vous n'avez pas besoin de compter vos vœux ou sous-vœux vous-même : dans votre dossier candidat, **un compteur** indique clairement le nombre de vœux et de sous-vœux que vous avez formulé. Les sous-vœux illimités ne sont pas décomptés dans ce compteur.

Nos conseils pour formuler vos vœux

1. Conseil n°1 : inutile de vous précipiter
2. Conseil n°2 : prenez le temps de vous renseigner sur les formations qui vous intéressent
3. Conseil n°3 : diversifiez vos choix de formation
4. Conseil n°4 : évitez absolument de formuler un seul vœu
5. Conseil n°5 : Ne vous censurez pas (vous n'avez pas besoin de classer vos vœux par ordre de préférence)
6. Conseil n°6 : élargissez vos horizons, vous pouvez faire des études hors de votre académie de résidence
7. Conseil n°7 : prenez le temps d'échanger avec votre entourage et votre professeur principal
8. Conseil n°8 : vérifiez les frais de scolarité
9. Conseil n°9 : veillez à bien confirmer chacun de vos vœux une fois que votre dossier sera complété
10. Conseil n°10 : ne restez pas seul avec des questions sans réponse



Les retours des établissements

- **Les formations sélectives** : 3 réponses possibles

OUI

EN ATTENTE (avec indication du rang)

NON

- **Les formations non sélectives** : 3 réponses possibles

OUI

OUI SI (= inscription conditionnée à l'acceptation d'un parcours spécifique)

EN ATTENTE (avec indication du rang)

- **Les formations en apprentissage** : 2 réponses possibles

OUI sous réserve de la signature d'un contrat

NON

Les réponses des candidats

OUI

OUI mais en maintenant d'autres vœux en attente

REFUS

Dès que le lycéen reçoit deux OUI, il doit faire un choix dans le délai indiqué, sous peine d'être démissionné, càd de perdre ses OUI.

La possibilité de répondre « Oui mais en maintenant d'autres vœux en attente » permet de conserver la proposition retenue en attendant de voir l'évolution des listes complémentaires.

Puis-je conserver des vœux pour lesquels je suis en liste d'attente lorsque j'accepte une proposition d'admission ? ^

Oui, c'est une garantie que vous donne la procédure Parcoursup.

Quand vous acceptez une proposition d'admission, la plateforme vous demande si vous souhaitez maintenir vos vœux en attente pour une ou des formations qui vous intéressent davantage que la proposition acceptée et dans ce cas de préciser lesquels.

Entre le 5 juin et le 8 juin 2026, il vous sera demandé de classer les vœux en attente de la phase principale que vous souhaitez conserver.

Quels sont les délais de réponse aux propositions d'admission ? ^

Les délais à respecter pour accepter (ou refuser) une proposition d'admission sont :

- pour une proposition reçue entre le 2 juin 2026 vous avez jusqu'au 4 juin 2026 23h59 (heure de Paris) pour répondre
- pour toute proposition reçue à partir du 3 juin 2026 vous avez 2 jours pour répondre.

Exemple : vous recevez une proposition d'admission le 8 juin 2026 (matin), vous devez y répondre avant le 9 juin 2026 23h59 (heure de Paris).

À noter pour les lycéens de classe de terminale qui passent leurs épreuves de baccalauréat :

- du 15 au 18 juin 2026, pendant les épreuves écrites du baccalauréat général et technologique, les délais de réponse aux propositions d'admission sont suspendus pour permettre aux lycéens généraux et technologiques de se concentrer sur leurs épreuves.

La date limite de réponse est affichée dans votre dossier en face de la proposition d'admission. Si un candidat ne répond pas avant la date limite, la proposition d'admission est perdue et proposée à un autre candidat. Dans ce cas, le candidat a 3 jours pour confirmer son intérêt pour les vœux qu'il a en attente.

Classer ses vœux en attente

A partir de quand dois-je classer mes vœux en attente de la phase principale ? ^

Entre le 5 et le 8 juin 2026, vous devez obligatoirement classer, par ordre de préférence, les vœux en attente de la phase principale que vous souhaitez conserver.

Prenez le temps d'y réfléchir, d'échanger avec votre entourage et si besoin vos professeurs. Il faudra avoir terminé de classer les vœux en attente que vous souhaitez conserver avant le 8 juin 23h59 (heure de Paris) au plus tard. À défaut, les vœux en attente que vous n'aurez pas classés seront supprimés.

Objectif : accélérer le rythme d'envoi des propositions de la phase d'admission principale. Seuls les vœux en attente de la phase principale doivent être classés. Les vœux pour des formations en apprentissage ne sont donc pas concernés.

Rappel important : si vous ne classez pas vos vœux en attente, ils seront définitivement supprimés le 9 juin 2026.

Classer ses vœux en attente

Qui est concerné par le classement des vœux en attente de la phase principale ? ^

Vous êtes concerné :

- Si vous n'avez que des vœux en attente de la phase principale
- Si vous avez déjà accepté une proposition d'admission et que vous souhaitez quand même conserver des vœux en attente de la phase principale.

À savoir : la proposition d'admission que vous avez acceptée vous est acquise, **elle est maintenue automatiquement.**

Comment concrètement classer mes vœux en attente ? ^

Le principe est simple : entre le 5 et le 8 juin 2026 (23h59 heure de Paris), connectez-vous à votre dossier / rubrique « Je classe mes vœux » dans l'espace "Mon admission".

Classez uniquement les vœux que vous souhaitez conserver : mettez le vœu que vous voulez le plus en position 1, votre deuxième préférence en position 2 et ainsi de suite avec les vœux en attente que vous souhaitez garder.

Si vous n'avez qu'un seul vœu en attente et que vous souhaitez le garder, classez-le en 1 dans votre liste.

Rappel important : si vous ne classez pas vos vœux en attente, ils seront définitivement supprimés le 9 juin 2026.

Conseils : pas besoin de faire de stratégie, classez les formations selon ce que vous voulez vraiment !

Concrètement, **il ne faut pas élaborer le classement de vos vœux en fonction de votre position dans la liste d'attente** mais en vous posant la question suivante : « Si je suis accepté, est-ce que je vais rejoindre cette formation pour faire mes études supérieures ? ».

Mettez le vœu que vous voulez le plus en position 1, votre deuxième préférence en position 2 et ainsi de suite avec les vœux en attente que vous souhaitez garder.

Si je ne réponds pas à une proposition d'admission dans les délais indiqués, que se passe-t-il ? ^

La règle est TOUJOURS la suivante : si vous ne répondez pas à une proposition d'admission dans les délais, vous perdez cette proposition qui est alors envoyée à un autre candidat.

Donc si vous avez plusieurs propositions d'admission, vous perdez toutes les propositions d'admission auxquelles vous n'avez pas répondu avant la date limite indiquée (elles sont également envoyées à d'autres candidats). En revanche, si vous aviez déjà accepté une proposition d'admission, celle-ci est conservée dans votre dossier.

A savoir : si vous ne répondez à aucune d'entre elles dans leur délai respectif, vous aurez la possibilité dans les 3 jours qui suivent la date limite de la dernière proposition d'admission reçue, de préciser les vœux en attente que vous souhaitez conserver en envoyant un message via la rubrique contact depuis votre dossier. Au-delà, vos vœux en attente sont considérés comme abandonnés.

Les solutions si vous n'avez pas reçu de proposition d'admission

Un entretien personnalisé

Dès le 3 juin 2026, si vous n'avez reçu que des réponses négatives de la part de formations sélectives (BTS, BUT, école, CPGE, etc. ...), vous pouvez demander auprès de l'équipe pédagogique de votre lycée ou d'un service d'orientation (CIO, SCUIO, service orientation de votre établissement,) un entretien pour faire le point sur votre situation, étudier avec des professionnels les solutions qui s'offrent à vous et revoir votre projet d'études supérieures pour préparer la phase complémentaire qui débutera le 11 juin 2026.

Une fiche pratique est mise à votre disposition dans la rubrique **Ressources** pour vous aider à préparer cet entretien : « Faire le point sur mon projet après réception des réponses des formations dans Parcoursup ».

La phase complémentaire pour formuler des nouveaux vœux

A partir du 11 juin 2026, vous pourrez formuler de nouveaux vœux (jusqu'à 10 vœux maximum) pour des formations qui ont encore des places disponibles. Elles seront proposées via le moteur de recherche Parcoursup.

Solliciter la commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES)

Qu'

À partir du 1^{er} juillet 2026, chaque académie met en place une commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) présidée par le recteur de région académique.

Le rôle de cette CAES est d'aider les candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission à trouver une formation au plus près de leur projet en fonction des places disponibles. La commission pourra éventuellement, en tenant compte des éléments du dossier, proposer à certains candidats une solution d'accompagnement personnalisé, en lien avec les acteurs de l'orientation, de la formation et de l'insertion professionnelle partenaires du rectorat.

Présidée par le recteur de région académique, la CAES réunit des chefs d'établissement du secondaire et du supérieur ainsi que des responsables des collectivités territoriales.

La CAES peut également être sollicitée par des candidats qui justifient d'une situation exceptionnelle, à savoir les candidats en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant, les sportifs de haut niveau inscrits sur liste ministérielle ou des candidats ayant charge de famille, pour le réexamen de leur dossier en vue d'une inscription dans un établissement situé dans une zone géographique déterminée.



Renseigner sa fiche de liaison pour préparer la rentrée dans les meilleures conditions

La fiche de liaison est utile si vous êtes concerné par une situation de handicap ou un trouble de santé invalidant. Elle vous permet de faire connaître à votre futur établissement votre situation, les aménagements dont vous avez bénéficié pendant votre scolarité et vos besoins pour la rentrée.



Elle est accessible depuis votre [dossier Parcoursup](#) (rubrique profil / handicap) et vous pouvez la renseigner à tout moment au cours de la procédure Parcoursup.



Cette fiche n'est pas obligatoire et elle n'est pas transmise aux formations pour l'examen de votre dossier.

Comment faire ?



Assurez-vous que la fiche est complète et bien renseignée.



Quand vous avez accepté de manière définitive la formation de votre choix, vous pourrez demander à Parcoursup que la fiche soit transmise automatiquement au [référent handicap](#) de votre établissement d'accueil afin de permettre à celui-ci de procéder, avec vous, à une première évaluation de vos besoins.



Grâce à la [fiche de liaison](#), le référent handicap pourra évaluer vos besoins et échanger avec vous sur les aménagements dont vous pourrez bénéficier à la rentrée.



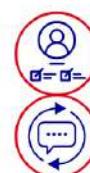
N'hésitez pas à contacter le [référent handicap](#) si vous avez des questions, c'est votre contact privilégié.



Demander un aménagement des épreuves de sélection écrites ou orales

Lorsque vous faites un voeu pour une formation qui organise des épreuves écrites ou orales, vous pouvez demander un aménagement d'épreuves en envoyant un mail à une adresse indiquée dans votre dossier avec l'avis médical du médecin désigné par la CDAPH et le bordereau d'envoi téléchargeable depuis votre dossier / rubrique voeu / détail du voeu.

À noter : pour faciliter vos démarches, les aménagements qui vont ont été accordés pour les épreuves du baccalauréat s'appliqueront pour les concours sauf si vous sollicitez un changement.



Dispositifs pour accompagner les candidats en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant



Demander le réexamen de son dossier en faisant une demande motivée au recteur

Dans quels cas ?



À partir de l'ouverture de la phase d'admission (2 juin 2025), vous pourrez solliciter un réexamen de votre dossier si vous ne recevez que des réponses négatives, si les modalités d'accès à la formation que vous souhaitez accepter ne sont pas compatibles avec votre situation et vos besoins particuliers, si un changement est intervenu dans votre situation après la confirmation de vos vœux, ou encore, si vous n'avez toujours aucune proposition d'admission adaptée à vos besoins particuliers et à votre situation.

Comment faire ?

Sollicitez la [Commission d'accès à l'enseignement supérieur \(CAES\)](#) de votre académie, pour faire valoir votre situation particulière (besoins d'accompagnement, de compensation, de soins, de transport, etc.), explicitée par des éléments précis, en envoyant :



Un message via la rubrique contact de votre dossier Parcoursup,



ou un courrier postal adressé au recteur de la région académique.

Comment la CAES étudie les dossiers ?

Elle étudie votre demande d'inscription en fonction de vos besoins et de votre situation.



Si vous avez renseigné votre fiche de liaison, elle en prend connaissance (cette fiche n'est pas obligatoire).



La CAES peut vous demander des justificatifs et appréciera les circonstances exceptionnelles que vous avez explicitées et qui justifient une inscription dans un établissement situé dans une zone déterminée.

Si votre demande est recevable, le recteur pourra vous faire une proposition d'inscription dans un établissement adapté à votre situation et à votre projet d'études supérieures.

La demande de césure : mode d'emploi

Lors de la formulation des vœux sur Parcoursup, le candidat exprime sa demande de césure en cochant la case "césure" dans son dossier candidat.

A noter : la demande de césure est transmise à l'établissement une fois que la proposition d'admission a été reçue et acceptée par le candidat. La demande de césure n'est donc pas prise en compte lors de l'examen des vœux.

Après que le candidat a accepté définitivement sa proposition d'admission, il doit se rapprocher de la formation pour savoir comment déposer sa demande de césure. La demande prend la forme d'une lettre de motivation indiquant les objectifs et les projets envisagés pour cette césure, adressée au président ou au directeur de l'établissement de formation. Cette lettre de motivation doit notamment montrer l'intérêt que pourrait représenter la césure pour la formation que le candidat rejoindra à son issue. L'établissement peut demander des pièces supplémentaires à joindre au dossier de candidature à la césure.

Le candidat doit confirmer sa demande de césure au moment de son inscription administrative dans la formation choisie.

L'examen de la demande de césure est réalisée par une commission d'établissement qui évalue la qualité et la cohérence du projet. Si elle est accordée, une convention est conclue entre l'étudiant et l'établissement. **Cette convention garantit la réintégration ou la réinscription dans la formation à l'issue de la période de césure, sans avoir à repasser par Parcoursup** (en revanche, si à l'issue de votre période de césure, vous souhaitez changer de voie de formation et intégrer une première année dans une formation différente que celle dans laquelle vous avez été inscrit, il faudra alors repasser par Parcoursup) fixe les modalités d'accompagnement par l'établissement de l'étudiant et les modalités de validation de la césure.

<https://alternance.emploi.gouv.fr/accueil>


MINISTÈRE
DU TRAVAIL
DE LA SANTÉ
ET DES SOLIDARITÉS
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Portail de l'Alternance
La plateforme de référence sur la formation en alternance



Accueil Explorer l'alternance Employeur Organisme de formation Alternant Actualités Pour aller plus loin



Bienvenue sur le Portail de l'Alternance

Une plateforme dynamique pour faciliter l'accès aux ressources et services autour de la formation en alternance.

[Accueil](#) > [Explorer l'alternance](#)

Explorer l'alternance

L'alternance comprend trois types de contrats : le contrat d'apprentissage, le contrat de professionnalisation et la Pro-A. Véritable passerelle vers l'emploi et la qualification, cette voie de formation repose sur des périodes alternées d'enseignements en organisme de formation et en entreprise.

Ce dispositif permet ainsi à l'alternant d'obtenir une certification reconnue ainsi qu'une expérience professionnelle, tout en étant rémunéré.

Pour l'entreprise, l'alternance constitue un mode d'accès privilégié à des compétences nouvelles et à des profils adaptés à ses besoins spécifiques.

<https://alternance.emploi.gouv.fr/accueil>

Qui peut être alternant ?

Les conditions pour être alternant diffèrent selon le type de contrat choisi.

Pour le contrat d'apprentissage :

- Les jeunes de 16 ans jusqu'à la veille de leurs 30 ans (les jeunes ayant achevé le premier cycle de l'enseignement secondaire peuvent commencer un contrat d'apprentissage dès lors qu'ils ont atteint l'âge de 15 ans et un jour.)
- Certains publics au-delà de 29 ans : les apprentis préparant un diplôme ou titre supérieur à celui obtenu via un précédent contrat, les personnes en situation de handicap, les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise nécessitant le diplôme ou titre visé, les sportifs de haut niveau.

Pour le contrat de professionnalisation :

- Jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus afin de compléter leur formation initiale ;
- Demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus.
- Bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation de solidarité spécifique ou de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) ;
- Personnes ayant bénéficié d'un contrat aidé (contrat unique d'insertion - CUI).

Pour la Pro-A :

- Salariés en contrat de travail à durée indéterminée (CDI);
- Salariés bénéficiaires d'un contrat unique d'insertion (CUI) à durée indéterminée ;
- Salariés, sportifs ou entraîneurs professionnels, en contrat de travail à durée déterminée (CDD)
- Salariés placés en activité partielle.
- De plus, le salarié ne doit pas avoir atteint un niveau de qualification équivalant à une certification professionnelle enregistrée au RNCP et correspondant au grade de la licence (Bac +3).

VOTRE DOSSIER SOCIAL ETUDIANT (DSE)



[https://messervices.
etudiant.gouv.fr/](https://messervices.etudiant.gouv.fr/)

VOS ÉTUDES



VOUS LOGER



GERER SON LOGEMENT CROUS



SE RESTAURER





Bourse et Logement

Constituez votre Dossier Social Étudiant (DSE)

La demande de bourse et/ou logement est formulée par l'intermédiaire du Dossier Social Étudiant (DSE).

Pour en savoir plus : [Bourse et logement - comment constituer son DSE ?](#)

Étapes pour constituer votre Dossier Social Étudiant (DSE)

1. Vérifiez votre éligibilité sur [simulateur.lescrous.fr](#)
2. Créez et mettez à jour votre compte sur [messervices.etudiant.gouv.fr](#)
3. Rassemblez toutes les pièces justificatives
4. Saisissez votre Dossier Social Étudiant
5. Vous n'avez plus d'autres démarches à effectuer.

Bourses sur critères sociaux : pour qui ?

L'éligibilité aux bourses sur critères sociaux dépend de votre nationalité, des études suivies et de votre situation.

Bourses sur critères sociaux : pour qui ?

Vous êtes de nationalité française

- Vous avez moins de 28 ans au 1^{er} septembre de l'année universitaire et
- vous êtes inscrit-e en formation initiale en France ou dans un État membre du Conseil de l'Europe dans un établissement d'enseignement public ou privé et
- vous suivez une formation habilitée à recevoir des boursiers. ([voir la liste des formations éligibles à la bourse](#) 

Suivant les **revenus de vos parents, le nombre d'enfants et l'éloignement de votre lieu d'études**, vous pouvez avoir droit à une bourse sur critères sociaux. Pour savoir si vous pouvez y avoir droit, consultez [les plafonds de ressources](#) . Les revenus pris en compte figurent à la ligne « revenu brut global » de l'avis d'imposition ou de non-imposition.

Ainsi, pour l'année universitaire 2025-2026, les revenus retenus sont ceux perçus en 2023 (avis fiscal de 2024).

À partir de 28 ans, vous ne devez pas arrêter vos études pour continuer à en bénéficier.

Cependant, cette limite d'âge peut être reculée en fonction de la durée :

- du volontariat dans les armées,
- ou du Service Civique,
- ou du volontariat international

Elle est aussi reculée d'un an par enfant élevé, pour tout étudiant.

Si vous êtes reconnu handicapé par la CDAPH, il n'y a aucune condition d'âge.

Bourses sur critères sociaux : pour qui ?

Vous êtes européen (Union européenne, Espace économique européen ou Suisse)

En plus des conditions mentionnées ci-dessus, vous devez :

- soit avoir occupé à temps plein ou à temps partiel, un emploi en France
- soit, votre père, votre mère ou votre tuteur légal a perçu des revenus en France
- soit vous justifiez de plus d'un an de présence (en continu) sur le territoire français, au 1er septembre de l'année N

Vous êtes d'une autre nationalité

Vous devez :

- soit avoir le statut de réfugié reconnu par l'Ofpra,
- soit bénéficier de la protection temporaire ou subsidiaire,
- soit être Andorran, précédemment inscrit dans un lycée français de la principauté,
- soit être titulaire d'une carte de séjour temporaire ou d'une carte de résident et être domicilié en France depuis au moins 2 ans et attester d'un foyer fiscal de rattachement en France depuis au moins 2 ans.

Bourses sur critères sociaux : pour qui ?

Ne sont pas éligibles à la bourse sur critères sociaux :

- les fonctionnaires stagiaires et les agents titulaires des fonctions publiques de l'État, territoriale ou hospitalière, en activité, en disponibilité ou en congé sans traitement
- les étudiants ayant réussi un concours de recrutement des maîtres des établissements d'enseignement privés sous contrat et qui accomplissent leur stage pendant leur deuxième année de master
- les étudiants ayant réussi le concours de l'internat (médecine, pharmacie, odontologie)
- les personnes inscrites à France Travail comme demandeurs d'emploi ou bénéficiaires d'aides à l'insertion et/ou à la formation professionnelle
- les personnes percevant le RSA (sauf exception)
- les personnes rémunérées sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation ou en congé individuel de formation
- les personnes rémunérées sous contrat d'apprentissage dans le secteur public, non industriel et commercial
- les personnes percevant une pension de retraite
- les étudiants qui suivent des cours de mise à niveau linguistique dans un État étranger